

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 2 SEPTEMBRE 2014

Le 2 septembre 2014 à 20h30, le Conseil Municipal de la Commune de MORANNES (convoqué le 25 août 2014), secrétaire de séance : Valérie ZIMMERMANN s'est réuni et a adopté les décisions suivantes :

- **CONSTITUTION D'UNE COMMISSION MAPA (Marché à procédure adaptée) POUR LES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE LA MAIRIE ET DE LA BIBLIOTHEQUE :**
Nomination de la commission chargée de procéder aux opérations d'ouverture des plis et choix des entreprises, suivi du chantier.
 - Président : M. KAHN Gilbert
 - Titulaires :
 - Mme MOGUET Françoise
 - M. DE MIEULLE Roger
 - M. ANIS Didier
 - Suppléants :
 - Mme CLEMOT Dany
 - Mme ANIS-FRAQUET Odile
 - M. COQUEREAU Thierry

- **AMENAGEMENT DE LA BIBLIOTHEQUE : MISSION DE MAITRISE D'ŒUVRE :**
Le cabinet CRESPIY AUMONT est retenu pour effectuer la maîtrise d'œuvre de ces travaux. Montant estimatif des travaux : 151.700 € HT Taux des honoraires : 9.72%.

- **BUDGET GENERAL DE LA COMMUNE : DECISION MODIFICATIVE N°1 :** La DM suivante est acceptée :

DEPENSES	
Imputation	Montant
INVESTISSEMENT	
143 – BATIMENTS DIVERS	- 5.000
2313 – Constructions en cours	- 5.000
154– RESERVES FONCIERES	+ 6.850
2111-Acquisition terrains nus	+ 6.850
156 – SALLE DES FETES	+ 5.000
2181-Instal.générales	+ 5.000
161 – EGLISE	+ 910
21318-Autres constructions	+ 910
194- SALLE DE MUSIQUE	- 7.760
21318-Autres constructions	- 7.760
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT.	0

- **BUDGET IRRIGATION : MODIFICATION DE LA REPARTITION DES ABONNEMENTS ENTRE LES UTILISATEURS :** La SCA DOMAINE DE POMMORAN souhaite que son abonnement de 110 m3 soit maintenant réparti de la manière suivante : SCA DOMAINE DE POMMORAN : 40 m3, SCA LES VERGERS D'ALTHO : 70m3. Le Conseil accepte cette nouvelle répartition.

- **BUDGET CAMPING : REPRISE DE L'EXCEDENT 2013 (MODIFICATION) :** Une erreur matérielle s'est glissée lors de l'établissement de la délibération relative à l'affectation de l'excédent de clôture du budget camping 2013. Cet excédent de fonctionnement d'un montant de 13.479,31 € a été affecté en investissement alors qu'il convient de la laisser en fonctionnement. Le Conseil accepte de modifier cette affectation.

- **CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC L'ECOLE DE MUSIQUE DES PORTES DE L'ANJOU :** Renouvellement de la convention de partenariat pour la mise à disposition dans les écoles publique et privée d'un animateur musical pour 136H sur une année. Coût : 4.150 €.

- **CAMPING MUNICIPAL – CONTRAT DE LOCATION AVEC LE DOMAINE DE POMMORAN ET LES VERGERS D'ALTHO – AVENANT N°1** : Le DOMAINE de POMMORAN souhaite pouvoir louer, en plus des emplacements initialement définis, une partie des bungalows toilés et des mobile-home. Acceptation de ces locations aux tarifs suivants :
 - bungalows toilés : 100 €/mois
 - mobile-home : 400 €/mois

- **TRAVAUX PONT DE LA ROTIERE – MISSION DE MAITRISE D'ŒUVRE** : Ces travaux nécessitent la réalisation d'un dossier loi sur l'eau ainsi qu'une mission de maîtrise d'œuvre. L'offre suivante est retenue : Aménagement PIERRES & EAU : Tranche ferme : 3.990,75 € HT
Tranche conditionnelle : 8% de l'estimation des travaux.

- **OUVRAGES DE TELECOMMUNICATION – France TELECOM – FIXATION DU MONTANT DE LA REDEVANCE LRT 2014** : Détermination du montant de la redevance due par France TELECOM pour 2014 au titre de l'occupation du domaine public : 3.552,36 €

- **DESIGNATION D'UN REPRESENTANT DE LA COMMUNE AUPRES DE L'OGEC DE L'ECOLE PRIVEE** : Monsieur Jean-Pierre HERVE, adjoint est désigné en qualité de représentant de la commune pour participer aux réunions de l'OGEC pour délibérer sur le budget des classes sous contrat d'association.

- **MISE EN PLACE DE MALLES DE JEUX EXTERIEURS POUR LES ACCUEILS PERISCOLAIRES – PARTICIPATION A LA COMMUNAUTE DE COMMUNES**
La Communauté de commune sollicite une participation de 50 € par commune. Accord.

Affichage le 9 septembre 2014.